COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 18 janvier 2022



Recensement de la population du 20 janvier au 26 février

Chaque année le recensement de la population est organisé par la mairie et l'Insee dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de la population tiré au sort. Le recensement se déroulera du 20 janvier au 26 février.

Un courrier du maire informant du passage de l'agent recenseur sera distribué à chaque adresse concernée par le tirage au sort. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, vous remettra lors de son passage la notice sur laquelle figurera vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Si vous le souhaitez l'agent recenseur peut vous aider. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, merci de répondre rapidement. La loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Les réponses sont confidentielles et protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Vous habitez Limoges et vous souhaitez savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires ? Vous pouvez contacter la mairie au 05 55 45 65 99. Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2022, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

CES AGENTS MUNICIPAUX SONT LES SEULS HABILITÉS PAR LA MAIRIE :



Viraile Ansel Valadon Renoir



Françoise Bardot Le Gros Tilleul Le Puy Las Rodas



Cécile Bertani La Cathédrale



Christelle Boulert Le Grand Treuil La Gare



Durkheim - Zup Corgnac - CC Corgnac



Évelyne Boulesteix Élodie Breton-Legros J. Ferry - V. Auriol M. Jambost - M. Bouyol



Sandrine Cavalhac Les Émailleurs La Visitation



Radiia Dahmani Les Ponts Le Sablard



C. David-Fernandes Le C.H.U



E. Desenfant Sainte-Claire **Révolution**



Alexandra Domenget **Montiovis** Le Vigenal



Anthony Dubois Beaune-les-Mines Château d'eau - G. Philipe



Limoges, le 18 janvier 2022





Éric Dutheil Carnot



Christophe Faure Les Portes-Ferrées Magré



Jean-Marie Grousset Étoile de Fontaury La Brégère - La Bastide



Mireille Guérin Le Roussillon



Stéphanie Jaulhac Louyat Le Mas Loubier



Jessy Lascaux Landouge Bellegarde



Caroline Levacher Hôtel de Ville



Franck Lhomond Les Galeries



Olivier Madehors Les Halles Ruchaud-Curie



Isabelle Dupuy Fustel de Coulanges



Sabrina Martin Z.I Nord - Beaubreuil Ester



J-P Mespoulède Les Charentes La Visitation



Cyril Nicolas Montplaisir Les Coutures



Benoît Roméo Beaublanc Thuillat



Didier Pouget Colombier - Champ de Foire - O. de Serres



Laetitia Redon La Borie



Corinne Ricoux Puy Imbert Les Homérides

Réserviste



Alain Maillard





in Ville de Limoges